Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
Fédération Française de Cyclotourisme

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes de Cyclotourisme

Ain – Allier – Ardèche – Cantal – Drôme – Isère
Loire - Haute Loire – Rhône - Puy de Dôme – Savoie - Haute-Savoie

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

E-mail : auvergnerhonealpes-siege@ffvelo.fr
Site : https://cyclotourisme-auvergnerhonealpes.fr/

Fédération Française de Cyclotourisme

BULLETIN D'INSCRIPTION*
9ème Raid VTT/ MICHEL PLAS

Du 17 juin au 23 juin 2023

*Ecrire lisiblement

Nom : …… Prénom : ……
Date de naissance : …… Sexe : F M
N° de licence FFCT*: ……* **il est obligatoire d'être licencié FFCT.**
Club n° : …… Nom du club :.....
Adresse : ……..
Code Postal : …….. Ville : ……
Tél. Domicile : …… Portable : ……
E-mail : ……
Mode déplacement : VTT* VTTAE* ***Entourez le mode de déplacement**
Demande son inscription au raid VTT intitulé : 9ème Raid VTT / MICHEL PLAS
Départ : Base de loisirs de la Grange du Pin/ 01370 Val Revermont
Arrivée : Base de loisirs de la Grange du Pin/ 01370 Val Revermont

Coût du séjour : 600 €

Mode de règlement :

Chèque bancaire d'un montant de **300 €** (acompte) accompagné de la photocopie de la **licence FFCT 2023** et à l'ordre du **Comité régional Auvergne – Rhône-Alpes de cyclotourisme**

A envoyer à : Emmanuel RUIZ 99 avenue des pins pavillon N°8 38090 VILLEFONTAINE

L'acompte sera encaissé à titre de réservation. Le solde, soit **300 €** valant inscription définitive est à envoyer au plus tard le **30 mai 2023 au responsable par intérim Emmanuel RUIZ**

Précisions :

*Le raid est ouvert à **30 participants**. En conséquence seules les 30 premières inscriptions seront validées (le cachet de la poste faisant foi). Une liste d'attente sera mise en place si nécessaire. Le nombre minimum de participants est fixé à **25 participants.***

*Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception du bulletin dûment rempli et accompagné de l'acompte et de la copie de la **licence FFCT 2023** Les inscriptions seront closes le **20 mai 2023***

Assurances :

IMPORTANT : Si vous souhaitez souscrire l'assurance annulation de séjour, le formulaire mutiaide-Fédération Française de Cyclotourisme ci-joint (voir catalogue 2023 Séjours & voyages à vélo de la Fédération Française de Cyclotourisme) doit être envoyé rempli et IMPERATIVEMENT mis dans la même enveloppe que le bulletin d'inscription, accompagné du chèque de x € en fonction de l'asurance choisie (libellé à l'ordre de la Fédération Française de Cyclotourisme)

ATTENTION : Accident corporel-Rapatriement : la licence " Mini-braquet " ne comporte pas ces garanties. En conséquence ceux qui n'auront pas opté pour la formule " Petit braquet " ou " Grand braquet " devront présenter obligatoirement une attestation nominative d'assistance/rapatriement et maladie.

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les tarifs imprimés dans la plaquette présentant le RAID VTT, qui font partie intégrante de la présente réservation. Je certifie exacts les renseignements fournis.

A :……le……Signature :

Contact : Emmanuel RUIZ – 06 10 12 19 72 / auvergnerhonealpes-vtt@ffvélo.fr

TAILLE DU MAILLOT S ☐ L ☐ M ☐ XL ☐

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCES POUR LES SÉJOURS ET VOYAGES

Mutuaide

Les assurances doivent être souscrites dès l'inscription au séjour et seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement à :
Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand - CS80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.

Nom : . . . . . Prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
. . . . . .
Code postal : . . . . . Ville : . . . . . .
Téléphone : . . . . . Email : . . . . . @ . . . . . .
N° de licence fédéral : . . . . . .
Destination du séjour : . France 01370 AIN . . . . . Date de départ : . . 17 JUIN 2023 . . . . .

1 ASSURANCE ANNULATION* (voir Notice d'information)

☐ Je souscris à la garantie ***" Assurance annulation contrat n° 8537 "*** fixée à 4,33 % du prix du voyage
Tarif du séjour : . 600 € x 4,33 % ***(arrondi à l'euro supérieur)*** — 25.98 €

OU

☐ Je souscris à la garantie ***" Assurance annulation multirisques contrat n° 8538 "*** fixée à 7,84 % du prix du voyage
Tarif du séjour : 600 € x 7,84 % ***(arrondi à l'euro supérieur)*** — 47.04 €

☐ Je ne souscris pas la garantie " Annulation " et/ou " Multirisques ".

2 ASSURANCE BAGAGES (voir Notice d'information)

☐ Je souhaite souscrire à l'assurance Bagages contrat n° 8540.
Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

MONTANT DE LA GARANTIE	800 €	1 500 €	2 300 €	5 000 €
MONTANT DE LA COTISATION	**9,50 €**	**19 €**	**28 €**	**38 €**

+ €

= €

Fait à . . . . . .
Le : . . . . . .

Signature obligatoire du souscripteur

Je joins mon règlement pour un montant total de *(somme non remboursable)* par chèque à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme

Une copie est à conserver par le souscripteur.